



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Mission, mandats et vision

(Adoptés par le Conseil de la MRC lors de la séance ordinaire du 15 octobre 2013)

Réf. : Résolution 2013-10-208

MISSION DU COMITÉ

Le Comité de développement économique (CDE) de la MRC de La Haute-Côte-Nord exerce un rôle politique. De plus, il a le pouvoir d'examiner et d'étudier toute question relative au développement local et à la création d'emplois sur le territoire de la MRC ainsi que de formuler, le cas échéant, des recommandations au Conseil de la MRC concernant ces questions. La MRC veillera ensuite à établir et transmettre annuellement ses attentes en matière de développement local au CLD (Centre local de développement). Le Comité de développement économique (CDE) souhaite favoriser l'arrimage entre les organismes du territoire en matière de développement économique.

MANDATS

Ses mandats consistent à **soutenir le milieu, développer l'économie et entreprendre l'avenir.**

A. Soutenir le milieu :

- ✓ Monter une structure de développement industriel;
- ✓ Analyser l'opportunité d'embauche d'un commissaire industriel territorial;
- ✓ Développer une stratégie marketing et d'image de marque;
- ✓ Donner des orientations et des mandats clairs aux organismes de développement économique.

B. Développer l'économie :

- ✓ Favoriser le démarrage et le développement de projets d'entreprise;
- ✓ Faire connaître aux promoteurs (locaux et étrangers) les avantages industriels et les possibilités commerciales de la MRC;
- ✓ Structurer la concertation MRC-Industrie (foresterie, pêche, tourisme, transport, etc.) pour favoriser sa relance et obtenir le financement qui lui revient;
- ✓ Augmenter les réseaux de contacts et d'influence de la MRC.

C. Entreprendre l'avenir :

- ✓ Favoriser le développement endogène, notamment en s'appuyant sur les leaders du milieu, les partenariats et le développement coopératifs¹;
- ✓ Valoriser le développement durable des ressources du milieu¹;
- ✓ Être proactif sur tout événement ayant une incidence économique positive ou négative sur la région;
- ✓ Prendre tous les moyens jugés nécessaires afin de revendiquer son développement;
- ✓ Viser un positionnement régional fort¹;
- ✓ Innover, développer et participer aux créneaux d'avenir.

VISION

La Haute-Côte-Nord est tout sauf la Terre de Caïn ! Elle est généreuse, riche, abondante. Elle recèle de richesses extraordinaires à mettre en valeur et à partager : à partager entre les citoyens et les municipalités d'abord, mais aussi à partager avec le reste du monde. Cette vision locale, régionale, nationale et internationale donne le ton et trace la voie au type de développement que les citoyens de La Haute-Côte-Nord doivent privilégier : un développement basé sur une nature généreuse et abondante, une nature qu'ils doivent respecter, protéger, découvrir, observer, déguster...¹

Cette vision, **Une nature généreuse**, est aussi facilement déclinable et facile à utiliser dans toutes les sphères d'activités...¹

- Économie : Une nature généreuse ...à **optimiser!**
- Industrie: Une nature généreuse ... à **innover !**
- Ressources naturelles : Une nature généreuse ...à **valoriser !**
- Tourisme : Une nature généreuse ...à **observer !**
- Gastronomie : Une nature généreuse ...à **savourer !**
- Qualité de vie : Une nature généreuse ...à **développer !**
- Pêche : Une nature généreuse ...à **découvrir !**

« ...le véritable défi de La Haute-Côte-Nord est sa capacité (ou son incapacité) à une très grande concertation et à une très forte mobilisation du milieu ainsi qu'à une importante évolution des mentalités...»¹

¹. Plan de diversification de La Haute-Côte-Nord, Équipe Gabelier, 2008.